



CTM Finances du 3 juillet 2017 reporté le 12 juillet
Déclaration liminaire UNSA / CFTC

Messieurs les Ministres,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames, Messieurs

Messieurs les Ministres, Les fédérations UNSA et CFTC Finances vous souhaitent la bienvenue dans ce ministère, où de nombreux dossiers sont en attente de résolution. Nous regrettons une fois de plus que l'unicité de notre ministère soit remise en cause, sachant que la multiplication des centres de décisions à Bercy n'amène généralement rien de bon et que bien souvent des querelles d'égo finissent par émerger au détriment de l'action collective.

Cependant, nous souhaitons qu'un dialogue social constructif, fidèle à la pratique syndicale de nos deux fédérations, puisse s'instaurer entre nous, afin de permettre d'avancer sur un certain nombre de dossiers trop souvent délaissés ces dernières années.

Messieurs les Ministres, vous arrivez dans un ministère qui souffre.

Une souffrance due à sa perte d'influence au sein de l'Etat, une souffrance due à son exemplarité en matière d'économie budgétaire et de suppressions de postes,

une souffrance due aux profondes réformes de structures qui se succèdent depuis 15 ans à un rythme effréné.

Ces réformes donnent aux agents du ministère le sentiment de faire toujours plus d'efforts sans pour autant que ceux-ci soient reconnus à leurs justes valeurs.

Vous arrivez dans ce ministère, porté par un projet gouvernemental et présidentiel qui a reçu l'aval des urnes.

Nos fédérations ne s'opposeront pas systématiquement et par principe aux projets de réforme qui pourraient toucher ce ministère ou les fonctionnaires en général. Mais, nous saurons nous faire entendre si les intérêts collectifs des agents du ministère sont en jeu.

Pour nous, des sujets restent conflictuels :

Les suppressions d'emplois : Nous vous demandons de les stopper.

Vos propos, et celles du porte parole de l'Élysée, dans différents médias, laissant entendre que nos ministères seraient encore un réservoir d'emplois pour les réductions à venir, sont intolérables pour nous et méconnaissent la réalité de nos missions et de l'état de nos services.

N'oubliez pas que ce ministère est aussi celui qui permet la rentrée des recettes fiscales et des taxes diverses. Cela ne se fait pas en appuyant sur un simple bouton mais nécessite des techniciens, des contrôleurs, des agents et cadres expérimentés et dont la déontologie et la conscience professionnelle restent à un haut niveau d'efficacité.

Depuis 15 ans, c'est 30 000 emplois qui ont été supprimés dans ces ministères.

Nous arrivons à l'os. L'idée que l'on pourra, pour faire des économies, toujours supprimer des emplois d'agents de l'Etat sans toucher à certains ministères que vous jugez prioritaires est un leurre.

De même, nous nous opposerons aux pratiques habituelles de suppression de postes notamment dans les catégories qui sont les moins rémunérées et pourtant les plus productives car dans les services de base en lien direct avec les usagers et les contribuables.

Le retour de la journée de carence : nous y sommes opposés !

La rémunération au mérite des fonctionnaires : dans cette période de baisse du pouvoir d'achat, de baisse des promotions, de hausse des prélèvements obligatoires, et d'incertitude sur l'incidence des options fiscales que vous voulez mettre en place sur les fonctionnaires, nous y sommes opposés.

Le projet d'augmentation de la CSG appliquée aux fonctionnaires : cela serait une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des agents

Et enfin le non-respect d'accord comme celui de l'accompagnement social à la Douane.

Vous arrivez aussi, messieurs les ministres, dans un ministère en pleine transformation.

Plusieurs exemples l'attestent :

- La DGCCRF reste une direction de nos ministères mais totalement écartelée en directions locales comme DDI, DDSP, DIRECCTE...

Comment pour ces agents continuer à servir l'État et les citoyens dans ces conditions ? Ni les usagers, ni les agents ne s'y retrouvent actuellement !

Nous vous réclamons, une fois de plus, le retour de la DGCCRF dans le giron de Bercy.

La DGFIP et la DGDDI ne cessent de se restructurer au détriment de la présence de l'administration sur une partie du territoire. Le lien indispensable entre les citoyens et leur administration, mais aussi entre les entreprises et l'administration se perd parce que la gestion purement budgétaire des services à pris le pas sur l'humain. La mission d'accueil du public doit rester forte. Il ne faudrait pas exclure, avec le développement de l'administration numérique, les populations les plus fragiles face à un ordinateur.

Cela génère de fortes perturbations dans les services. Nos collègues doivent en permanence s'adapter à de nouveaux périmètres de travail, à de nouvelles organisations du travail, tout en conservant le même niveau de service public. Cela ne pourra pas durer éternellement.

La société évolue et nos organisations doivent s'adapter, c'est une réalité. Mais la transformation numérique, si elle permet des gains de productivité, crée de nouvelles charges de travail. Nous savons par expérience que la vision purement comptable l'emporte trop souvent au détriment des conditions travail de nos collègues.

L'amélioration des conditions de vie au travail des agents du ministère doit être une de vos priorités. La souffrance au travail est un phénomène bien réel. Et ce sont bien l'organisation du travail, les restructurations, les suppressions d'emplois, toutes choses sur lesquelles vous avez le pouvoir d'agir, qui sont responsables de cette situation.

Les agents veulent également connaître les perspectives d'avenir de leur administration. Comment se reconnaître dans un projet quand celui-ci vous est asséné sans explication et que vous ne savez pas où le chemin vous mène ?

Les agents ont le droit de connaître l'avenir de leurs missions. Il vous appartient de leur donner ses perspectives. Les agents ont le droit d'avoir, à moyen terme, une vision à minima en terme de carrière.

La modernité tant mise en avant dans nos ministères pour justifier les réformes de structures et les suppressions d'emplois devrait être l'occasion de se pencher sur la structure démographique de nos ministères. L'âge moyen est de 48 ans avec une forte proportion d'agents dont l'âge varie de 50 à 60 ans et vu la faiblesse du recrutement, cela ne va pas s'arranger dans les prochaines années. Il serait grand temps de mettre en place une véritable gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières.

La modernité serait d'être exemplaire sur les conditions de vie au travail, l'égalité H/F, la lutte contre les discriminations... A ce titre nos fédérations souhaitent l'ouverture de discussions sans tabous sur la gestion de l'âge dans nos ministères.

Si demain rien n'est prévu en direction des agents, vous devrez gérer des personnels de plus en plus démotivés. Ce sera votre responsabilité si la conscience professionnelle ou le sens du service public, importants pour tous nos collègues, finissent par s'atténuer.

Les efforts consentis par les fonctionnaires de ce ministère, leur exemplarité nécessitent une juste reconnaissance du travail accompli. Nous espérons que vous entendrez cet appel et nous sommes prêts à travailler en ce sens.

Un grand chantier de rénovation des carrières et des rémunérations est en cours dans la fonction publique et dans ce ministère. Le protocole PPCR, sur lequel nos deux fédérations se sont engagées, tarde à se mettre complètement en place.

Nous vous demandons de ne plus tarder à compléter les mesures de mise en œuvre qu'attendent notamment la catégorie A de la DGFIP et de l'INSEE.

De même, la mise en œuvre du télétravail devrait être mieux impulsée par le ministère. Nos fédérations, qui se sont positionnées en faveur de son développement, croient que ce modèle d'organisation du travail peut apporter des solutions intéressantes à la fois pour les personnels et les administrations, notamment dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie au travail.

Enfin, des élections sont prévues dans toute la fonction publique en décembre 2018.

Après les bouleversements politiques que nous avons connus ces derniers mois, nous pouvons aussi légitimement penser que des bouleversements de même nature pourraient se produire dans le monde syndical.

Faudrait-il encore que les règles démocratiques d'expression des agents ne soient pas étouffées par des arrangements anciens qui privent, par exemple, les 110 000 agents de la DGFIP de voter en mode direct pour leurs représentants en Comité Technique de Réseau. Le système dit « de l'agrégation » à la DGFIP n'est plus de mise alors que le personnel des autres directions du Ministère élit leurs représentants au CTR de manière directe. Beaucoup parlent d'ancien monde en politique, créons le nouveau monde lors de nos prochaines élections professionnelles à Bercy. Nous vous demandons dès à présent de mettre en place le vote direct au CTR pour toutes les directions du ministère y compris la DGFIP.

Ces privilèges, autrefois accordés, n'ont plus de raison d'être, notamment lorsque le vote électronique fait voler en éclat les arguments fallacieux de difficultés techniques et matérielles de plusieurs votes simultanés. Il est temps que le mode de vote soit le même pour tous. La démocratie sociale l'exige

Nos fédérations, UNSA et CFTC, souhaitent, une fois de plus que le changement que vous incarnez, soit propice à un changement de dialogue social dans ce ministère.

Un dialogue vrai, direct, gagnant/gagnant, à la fois pour le service public que ce ministère représente et pour les agents qui chaque jour, se trouvent confrontés aux difficultés du terrain.

Merci pour votre attention.